

Le 24 avril 2025

Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, PNC-France met en garde les pouvoirs publics et les élus contre les risques induits par un excès de production d'électricité intermittente (éolienne et solaire), risque technique amenant au blackout, et risque économique affectant le prix de l'électricité pour le consommateur final. La poursuite aveugle d'une politique énergétique inadaptée, au mépris des lois physiques, a rendu ce risque inévitable. Nous y sommes !

Par leur intermittence de production, leur priorité d'accès au réseau et leur subventionnement, les énergies solaire et éolienne ont largement contribué au doublement du prix de l'électricité. De plus, elles déstabilisent dangereusement le réseau électrique sur lequel, à tout instant, la production et la consommation d'électricité doivent être strictement égales. RTE, le régulateur du réseau électrique français, a émis des alertes, de manière récurrente en ce début de printemps, car *« il est actuellement confronté à une situation extrêmement tendue pour assurer sa mission de service public de gestion de l'équilibre offre/demande d'électricité »*. RTE est face à une production excessive à certaines heures de la journée, due notamment à la production solaire, et doit écrêter les productions ou céder l'excédent de production, souvent à prix négatifs très importants. Or nous ne sommes qu'en mi-saison et la Commission européenne, comme la France, semblent ignorer une simple évidence : nous avons du soleil en même temps et les capacités installées sur le réseau européen, comme le français, deviennent ingérables. Le résultat de cet aveuglement s'impose : le réseau était en déséquilibre dès début avril alors qu'il ne l'était l'an dernier qu'en juin. Et les épisodes de prix négatifs s'envolent.

Les faits sont têtus. Il est temps d'ouvrir les yeux et de mettre en œuvre une politique énergétique dictée par la raison et non par l'idéologie.

Certes, le discours de Belfort de février 2022 a mis un terme au projet insensé de fermeture de 14 réacteurs nucléaires (après la fermeture des deux unités de Fessenheim), mais a confirmé le choix d'un développement massif simultané de la production d'électricité éolienne et solaire. Dans cette perspective, la troisième Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE3), dont la publication prochaine est toujours annoncée, prescrit la multiplication par trois en 10 ans des puissances éoliennes et solaires installées.

De nombreux experts incontestés, des élus nationaux et locaux en grand nombre, des institutions scientifiques telles les Académies, des associations et ONG totalement indépendantes comme PNC-France ou le CÉRÉMÉ, mais aussi des citoyens avertis s'exprimant lors des consultations officielles, ont rendu publiques leurs réserves expresses sur ce projet de PPE3. Le caractère irréaliste du projet, et ses effets délétères sur l'économie française sont mis en évidence de façon quasi unanime.

Il est paradoxal et condamnable qu'en dépit de ces mises en garde officielles, l'Administration reste muette, sans doute faute de réponse rationnelle à opposer aux critiques faites, et s'autorise à engager des appels d'offres considérables dans l'éolien comme dans le solaire, dans l'esprit de la version contestée de ce projet de PPE3. La persistance des pouvoirs publics dans cette voie irrationnelle et suicidaire, pour notre industrie et notre économie, relève d'un parti pris sans fondement scientifique réaliste et conduit à s'interroger sur l'impartialité des décideurs.

Sous la pression de parlementaires lucides, le Gouvernement a finalement décidé d'un débat parlementaire et l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi sénatoriale Grémillet. Pourtant le Gouvernement et l'administration semblent toujours déterminés à publier en force une PPE persistant à prévoir un développement considérable d'électricité intermittente, en totale contradiction avec les conclusions du rapport Delahaye de la commission d'enquête sénatoriale de 2024, et les analyses irréfutables condamnant la PPE3.

Force est de constater que depuis plus d'un quart de siècle le pouvoir politique et certaines administrations centrales ont été pénétrés par une idéologie décroissante antinucléaire et pro renouvelables qui a su instrumentaliser fallacieusement la lutte urgente contre le dérèglement climatique, oubliant la remarquable performance d'un mix électrique décarboné reposant sur ses atouts, le nucléaire et l'hydroélectricité, garants de la stabilité d'un réseau avec un gaz très minoritaire.

Au-delà de personnalités politiques militantes alternant postes de dirigeants associatifs engagés et postes gouvernementaux ou fauteuils de parlementaires, ce sont d'innombrables mouvements de personnels entre le secteur associatif militant, des cabinets ministériels, des institutions officielles chargées de l'environnement et de l'énergie, des lobbys et entreprises énergétiques, qui ont prospérés et prospèrent encore. Les exemples sont innombrables. Ce mélange des genres, ces situations propices aux conflits d'intérêts, pourraient relever d'une forme de corruption au moins idéologique. L'influence et les pressions ainsi exercées expliquent-elles un entêtement des pouvoirs publics fondé sur le mépris du parlement et de la parole des experts ? Ce questionnement devrait conduire à mener une enquête approfondie dont les conclusions permettraient de remettre en ordre de marche l'Administration de notre République.

Dans l'immédiat, PNC-France appelle solennellement à suspendre la publication de la PPE3, à freiner le développement des énergies intermittentes, à restaurer la maîtrise de notre réseau en rétablissant au bon niveau notre potentiel de production pilotable, et à conduire une étude d'impact environnementale, technique et économique permettant de définir de façon rationnelle le mix de production électrique optimal à moyen comme à long terme. Cette étude pourrait être pilotée par l'OPESET, avec l'appui des Académies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Bernard Accoyer



Président PNC-France